

Les auteurs du Dictionnaire du Jura à l'honneur

A l'occasion de sa 100e séance plénière, l'AIJ a pris acte de la Déclaration d'intention des gouvernements et de leur engagement politique à trouver une solution à la Question jurassienne. Elle a également remis au Dictionnaire du Jura, encyclopédie historique électronique interjurassienne, son Prix de l'AIJ 2011.



Assemblée interjurassienne

Réunie en séance plénière le 8 mars 2012, l'Assemblée interjurassienne a pris acte de la signature, par le Conseil exécutif bernois et le Gouvernement de la République et Canton du Jura, de la Déclaration d'intention portant sur l'organisation de votations populaires dans la République et Canton du Jura et le Jura bernois concernant l'avenir institutionnel de la région (20 février 2012).

Le prix de l'AIJ 2011, attribué au Dictionnaire du Jura en décembre dernier, a été formellement remis aux auteurs du site www.diju.ch à l'occasion d'une petite cérémonie officielle qui marquait également le fait que l'AIJ se réunissait pour sa centième séance plénière. En présence du président du Conseil exécutif bernois Bernhard Pulver ainsi que du ministre jurassien Charles Juillard, les invités de l'AIJ et ses membres - anciens et actuels - ont pu se rappeler le chemin parcouru depuis 1994, année de la création de l'AIJ. Grâce à l'AIJ et à tous les acteurs impliqués, le dossier jurassien évolue de façon positive depuis la signature de l'Accord du 25 mars 1994.

Par ailleurs, l'AIJ a accueilli dans ses rangs Serge Vifian (PRD), nouveau membre de la Délégation jurassienne nommé par le Gouvernement jurassien en remplacement d'Alain Lachat. Elle a aussi élu Philippe Rottet, comme membre du Bureau en tant qu'assesseur.

MOTS CLÉS: [AIJ](#)

[Connectez-vous](#) ou [inscrivez-vous](#) pour publier un commentaire

ARTICLES CORRESPONDANT: [RÉGION](#)